



CONSEIL PORTUAIRE ANDERNOS-LES-BAINS

Réunion du jeudi 13 novembre 2025

La réunion du Conseil Portuaire d'Andernos-les-Bains s'est tenue le jeudi 13 novembre 2025 à 10h00 à la Mairie d'Andernos-les-Bains, sous la présidence de Monsieur Jean GALAND.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PRESENTS	Jean GALAND Éric COIGNAT Cédric PECQUEUX Joël DELMAS Stéphane MARTIN	Jean-Yves ROSAZZA Guy BARROUTEAU Mickaël THIRY Marie-Hélène RICQUIER Xavier JALADE
EXCUSE(E)S	Laurent RAMBLA Nicolas MERCIER	Nicolas PETIT Didier AUBERT
AUTRES PARTICIPANTS		
<p>Cyril CLEMENT - Directeur du SMPBA Thierry DAVID - SMPBA Alizée BOURGES - CRCAA Delphine CATHALA - DDTM Aurélie LECANU - SIBA Fanch CLAVERIE - DDPP Floriane LE BIHANIC - PNMB Julien BECKER - Ostréiculteur</p>		
<p><u>Excusé(e)s :</u></p> <p>Jean-François BOUDIGUE, Vice-Président du SMPBA Sabine JEANDENAND - SIBA Olivier LABAN – CRCAA David LAMOUROUS – CDPMEM Laurent REVOLAT - UPNBA Philippe SALVAGNAC - DDPP Franck MAZEAS - PNMB</p>		

Monsieur Jean-Yves ROSAZZA, excuse le retard de M. Jean GALAND, ouvre la séance en remerciant les personnes présentes dans l'assemblée et en leur souhaitant la bienvenue, il propose un tour de table afin que chaque personne se présente.

A son arrivée, Monsieur Jean GALAND remercie Monsieur le Maire d'accueillir les membres du Conseil Portuaire. Il laisse la parole à M. Cyril CLEMENT pour la présentation des dossiers en cours du SMPBA.

Ce dernier excuse les personnes n'ayant pu assister à cette réunion, puis commence la présentation de l'ordre du jour en rappelant qu'il y'a déjà eu les Conseils Portuaires de Lanton et Biganos cette année.

I. Le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon

Ce premier point évoque l'actualité du SMPBA, en termes de réorganisation suite à l'incendie du siège le 31 décembre 2024 et notamment l'instruction d'un appel à concours en vue de sa reconstruction et de son adaptation aux besoins de regroupement des services administratifs du Syndicat Mixte. Il est précisé que le projet prévoit une extension de l'existant afin d'intégrer l'ensemble des services administratifs du Syndicat Mixte.

Un point Ressources Humaines est également fait sur les mouvements de personnel : nouvelles arrivées, départs et recrutements en cours. Le nouvel organigramme est d'ailleurs présenté à l'assemblée.

Il est ensuite fait part des actualités et des chiffres représentatifs du fonctionnement général du SMPBA, en termes de domanialité, de police portuaire, de communication et de réunions de travail collaboratives avec les différentes entités partenaires :

Démarches et instructions en cours pour l'acquisition de terrains à Biganos et Lanton, dossier environnemental du port à sec à La Teste de Buch, expérimentation du passage d'un navire du SMPBA en mode hybride avec assistance électrique (manœuvrabilité, ancre virtuelle, respect environnemental,...) et consultation pour des études techniques, environnementales et de faisabilité dans la perspective d'envisager la conception et la construction d'un navire pour l'entretien de la navigabilité dans les ports et les chenaux. Sur ce dernier point, il est rappelé que la réalisation des dragages est soumise aux conditions budgétaires, à la programmation calendaire et à la valorisation des sédiments après leur extraction.

M. Cyril CLEMENT précise qu'il s'agit bien là d'engager une démarche consultative afin d'obtenir des éléments techniques et environnementaux, avec la perspective d'envisager la conception et la construction d'un navire qui permettrait l'entretien régulier des ports et chenaux, améliorant ainsi la navigabilité en complément des dragages réalisés en partenariat avec le SIBA. Constat déjà positif sur les ports de Cassy et Biganos, dans la cadre d'une première expérience avec le SIBA et le Département de la Charente Maritime. La conception d'un navire présent sur le Bassin d'Arcachon serait un plus en termes de régularité d'intervention.

M. Cyril CLEMENT affirme que les élu(e)s du SMPBA ont à cœur d'engager des réflexions en vue d'apporter des solutions satisfaisantes à l'ensemble des usagers des ports, soucieux de leurs temps de sortie sur le plan d'eau.

Sur les périmètres du SMPBA, il est constaté une baisse d'activité sur le plan d'eau (-75 contrats au global) et qui permet désormais de répondre favorablement à toute demande de corps-morts. Sur le domaine terrestre, la baisse est liée essentiellement à des regroupements d'AOT. Une baisse est également ressentie pour les inscriptions sur les listes d'attente, tous ports confondus.

Il est précisé qu'une réflexion a été engagée cet été à l'initiative du SMPBA, en lien avec les professionnels du nautisme et de l'ostéiculture, pour évoquer la part variable de la redevance pour les entreprises à vocation commerciale, sans qu'aucune décision n'ait bien évidemment été actée. La redevance, actuellement à 1,35% du Chiffre d'Affaires H.T., ne bougera pas en 2026. Cette réflexion partagée sera menée dans l'esprit d'un accord « gagnant-gagnant », étant donné que les redevances contribuent directement aux travaux réalisés sur les ports.

Le bilan sur l'activité de la Police Portuaire met en exergue 177 procès-Verbaux pour non-respect de la réglementation, 172 courriers de mise en demeure, 158 occupations sans droit ni titre dont 33 sur Andernos, 40 injonctions et quelques procédures en cours au Tribunal Administratif.

La consultation pour la sécurité des ports lors des fêtes de fin d'année est en cours d'analyse, pour une surveillance du 19 au 31 décembre de 22h à 6h, beaucoup d'entreprises ont présenté une candidature. Seul le port ostréicole est concerné.

Il est précisé que les demandes de renouvellement plan d'eau et corps-morts sont en cours, avec pour date limite de dépôt des dossiers le 1er décembre 2025. Pour rappel, ces démarches se font désormais de manière dématérialisée sur le portail Alizée.

En 2025, 12 nouvelles attributions de places à Andernos ont été réalisées issues de la liste d'attente, 532 personnes sont actuellement inscrites. La durée d'attente se maintient à 15 ans pour obtenir une place sur un port andernosien.

6 changements d'AOT terrestre depuis le dernier Conseil Portuaire, sur un total de 122.

Cette année, il y a eu 62 demandes de manifestations sur l'ensemble des ports, essentiellement en période estivale, dont 9 sur Andernos.

Un point est présenté sur l'activité du port à sec à La Teste de Buch avec une forte activité dès le mois d'avril.

II. Budget 2025 en cours

Un point est fait sur la situation budgétaire, en termes de recettes et de subventions perçues ou en cours d'instruction puis sur la station d'avitaillement de Fontainevieille, pour laquelle est annoncé la programmation d'un nettoyage en 2026.

En termes de recettes, le montant des redevances à la date du présent conseil est de 2 997 038 € et la dotation de transfert de charges du Département de la gironde est en attente de versement pour 1,8 M€. Il est rappelé que cette dotation est réglementaire et fixe et qu'elle constitue une charge obligatoire pour le Département, dans le cadre du transfert de charges à la création du SMPBA.

Les emprunts contribuent toujours une charge importante à hauteur d'1M€, dont les emprunts historiques du Département et des communes ainsi que les deux grosses opérations à Ostréa Edulis à Gujan-Mestras et au Bétey à Andernos-les-Bains.

Le Syndicat Mixte poursuit ses recherches de subventions auprès de différents organismes et administrations pour la réalisation de projets comme la mise en place de corps-morts innovants dans le cadre des renouvellements des zones de mouillages sur Andernos-les-Bains et Lanton et la construction du port à sec à La Teste de Buch ...

La capacité financière en travaux et dragages du Syndicat Mixte pour 2026 est d'environ 2,5 M€, encore faible au regard des travaux qu'il reste à réaliser sur les 16 ports dont il a la gestion.

Les pistes d'évolution sont notamment une meilleure valorisation du Domaine Public, la maîtrise des subventions allouées aux associations (les dernières 2025 en cours de règlement) et une participation de ces dernières lors de manifestations « lucratives ». Le SMPBA rappelle que statutairement les communes peuvent, si elles le souhaitent, contribuer voire accélérer certains projets.

Une présentation des budgets de fonctionnement et d'investissement est faite à l'assemblée avec une attention particulière sur les montants engagés en matière d'entretien-maintenance et d'investissement. En effet, le pourcentage de 98% du budget engagé montre que le Syndicat Mixte est dans une politique opérationnelle et que l'ensemble des ressources financières est utilisé.

III. Tarification 2025 et 2026

Après en avoir évoqué les grandes lignes, M. Cyril CLEMENT présente les différentes redevances perçues en 2025, à l'échelle de tout le périmètre du SMPBA puis comparativement à 2024 concernant les ports d'Andernos, 2ème commune en termes de ressources.

Ces ressources sont en évolution sur le linéaire public avec, notamment, les aménagements du port du Bétey et restent à l'identique pour les AOT Terrestres, essentiellement professionnelles sur le port ostréicole.

Monsieur ROSAZZA précise que la commune d'Andernos a toujours participé au développement du Syndicat Mixte dès sa création et félicite ce dernier pour le travail réalisé. Il rappelle que la commune de La Teste de Buch devrait également faire cet effort par notamment le transfert de gestion de ses corps-morts afin d'apporter une contribution financière supplémentaire.

Le nombre d'AOT sur Andernos en 2025 est de 863 pour le plan d'eau, 124 pour les places de passage, 56 sur liste d'attente et 122 AOT terrestres, représentant un montant total des redevances au 15 septembre de 605 k€ H.T., montant réellement perçu par le SMPBA.

Les principales propositions de modifications de la tarification 2026 sont présentées aux membres du Conseil Portuaire, dont notamment :

- L'augmentation moyenne de 3% sur les linéaires du plan d'eau ;
- Les revalorisations liées au passage en catégorie supérieure pour les aménagements réalisés au Bétey et au ponton patrimoine de Larros ;
- La « linéarisation » des passages à la nuitée dans les ports et aux mouillages ;
- Les AOT « retraité patrimonial » sont contenues (1,15€ / 2,35€ / 3€) pour 2026. Si les montants proposés ne feront pas débat pour l'année 2026, Le SMPBA sera bien évidemment attentif à ces lignes à l'avenir.
- Les redevances afférentes aux infrastructures d'eau de mer ne subiront pas d'augmentation en 2026. Il est d'ailleurs constaté une bonne attention des professionnels pour limiter les consommations, avec notamment un stockage de l'eau plus longtemps et un investissement dans des équipements individuels.
- La revalorisation des redevances journalière et annuelle pour de l'aire de carénage entraîne un débat sur la durée d'utilisation qui peut être défavorable aux professionnels. Les élus de la commune précisent que l'on ne peut pas forcément appliquer une tarification au cas par cas mais qu'il faut malgré tout que le tarif soit attractif afin que ces opérations de nettoyage ne dérivent pas vers une pratique « sauvage ». Le Syndicat Mixte s'engage à ouvrir une discussion avec les ostréiculteurs afin de trouver une solution adaptée à la profession, avec éventuellement une carte spécifique à disposition du Président du Syndicat ostréicole d'Andernos-les-Bains.
- Plusieurs légères revalorisations sont présentées à l'assemblée, liées à l'occupation du domaine terrestre.
- ...

Après avoir été présentée lors des Conseils Portuaires des six communes, cette tarification sera soumise au vote du Conseil Syndical de décembre 2025.

IV. Travaux

Depuis le transfert de gestion au SMPBA en 2017, 10,5 M€ ont été investis sur les ports d'Andernos-les-Bains.

Monsieur ROSAZZA confirme ainsi le bien-fondé de la création du Syndicat Mixte car la commune n'avait pas les financements nécessaires antérieurement. Toutefois il n'est pas possible de tout faire et il faut être également plus efficient sur l'efficacité des dragages.

Les travaux terminés ou en cours :

- Rénovation, sécurisation et modernisation du port du Bétey : Phase 3 en cours jusque mai 2026 (6M€) dont 800k€ de subvention « Port exemplaire ». Monsieur DELMAS souligne le sérieux et le professionnalisme du maître d'œuvre.
- Construction SNA et capitainerie sous maîtrise d'ouvrage de la Commune. Monsieur DELMAS regrette la présence d'un seul sanitaire à destination des usagers, le manque d'une douche publique et la perte du lieu de stockage à l'ancienne capitainerie. Monsieur ROSAZZA prend bien évidemment en compte la remarque du manque de sanitaires et s'engage effectivement à étudier une seconde installation sur l'ensemble du site. La proposition d'installation d'une douche est quant à elle perçue comme moins indispensable.

Entretien et Maintenance :

Pour l'entretien et la maintenance sur les ports d'Andernos, 57 demandes ont été recensées, 34 sont terminées et 23 sont toujours en cours :

- Achat de matériels pour la saison des corps morts (28 k€) ;
- Remplacement des crosses et échelles (28 k€) ;
- Mise en sécurité de la couverture de l'atelier (2.6 k€) ;
- Interventions sur cabanes en maçonnerie et menuiseries (23 k€). Les limites budgétaires empêchent d'en faire d'avantage ;
- Fournitures diverses (6.5 k€).

Les travaux à venir :

- Rénovation de 66 ml du quai « Courbey » au port ostréicole (début 2026) ;
- Protection perré sud du port ostréicole (suite) ;
- Amélioration de la navigabilité du port ostréicole ;
- Mise en oeuvre d'un ponton d'accueil au port ostréicole,
- Enfouissement des réseaux et voiries au port ostréicole ;
- Etude d'un « Mini » Port à sec au port ostréicole (stockage au sol pour les plaisanciers)...

Suite à l'abattage de 5 pins sur le parking du port ostréicole pour des raisons sécuritaires, il est prévu une replantation de 10 tamaris avec un aménagement paysager.

V. Dragage

La SIBA est conscient du problème de la récurrence des dragages sur tous les ports du Bassin. Il est constaté un fort ré-envasement dans les mois suivant un dragage. De nombreuses bathymétries permettent ces constats réguliers, surtout sur le Nord Basin entre Arès et Lanton. Des essais et études sont actuellement en cours afin de définir une manière de draguer plus pertinente, notamment pour l'entrée du port ostréicole à Andernos.

L'échéance du dragage du port du Bétey ne fait pas l'objet d'une programmation actuellement définie car il n'y a pas d'urgence identifiée mais elle sera intégrée à la nouvelle programmation lors du renouvellement de la convention de partenariat entre le SMPBA et le SIBA à la fin de l'année 2026.

VI. Questions diverses

- La mise en place de 50 à 60 piquets de balisage identitaire à l'entrée des ports d'Andernos a été prise en compte pour une réalisation en lien avec les professionnels.
- Prise en compte et analyse par le SMPBA du problème de visibilité et de navigation à l'entrée du port du Bétey :
 - Longueur du ponton d'accueil trop long / amarrage d'un navire qui dépasse sur l'entrée du port.
 - Marque poteau "jaune" à l'entrée du port qui est trop prenant sur le chenal, cela déporte la navigation, ainsi qu'un haut fond au niveau du perré avec beaucoup de pierres en fond, suite aux travaux.
- Coactivité portuaire avec le SNA au port du Bétey :
 - La DDTM travaille sur le sujet avec le SMPBA et le SIBA. Le Syndicat va retirer quelques corps morts pour faciliter l'accès au plan d'eau. Les voiliers peuvent traverser le chenal mais ne peuvent pas naviguer de manière durable à l'intérieur. La navigabilité doit être partagée, apaisée et avec beaucoup de sérénité.
 - Le problème de stationnement de 10 à 15 navires installés de manière illicite devant le SNA doit être régularisé et anticipé pour la saison prochaine.
- Pour le port du Bétey, il est précisé que :
 - Il n'y a pas de baisse de stationnement suite au nouvel aménagement.
 - Les problèmes de baignade à l'entrée du port sont connus et font l'objet d'une surveillance particulière par les agents portuaires et la police municipale. Toutefois, la vigilance doit être accentuée mais ne peut malheureusement pas être menée de manière permanente.
 - Les dégradations sur les navires existent depuis longtemps sur l'ensemble des ports mais l'installation d'une vidéosurveillance relève d'un coût d'investissement et de fonctionnement important pour le SMPBA et la Commune. Ce type d'aménagement sera envisagé lorsque l'aménagement des quais sera terminé.

Des aménagements et ajustements du nouveau fonctionnement du port sont encore à venir avant la saison 2026.

- L'entretien des cabanes sur le port ostréicole se poursuivra en 2026 en lien avec le budget voté lors du Conseil Syndicat en décembre 2025.
- Prise en compte du problème de canalisation qui traverse une AOT au port ostréicole.
- M. Julien BECKER demande au SMPBA s'il est possible de mensualiser le paiement des redevances, actuellement un étalement sur 6 mois est accordé. Le Syndicat Mixte va envoyer un courrier au Service de Gestion Comptable de Belin-Beliet en vue d'envisager la faisabilité.
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur des infrastructures existantes relève de la loi du littoral et d'une autorisation des Architectes et Bâtiments de France, elle semble compromise sur les cabanes au regard de la visibilité extérieure, mais pourrait être envisageable sur des ateliers...
- Des discussions sont actuellement en cours entre les professionnels, la commune et la Coban concernant les containers de récupération des déchets.

Calendrier

- Le prochain CT-AOT aura lieu le mardi 13 janvier 2026, parallèlement à la commission de cultures marines, selon les dossiers de candidature présentés.
 - Le prochain Conseil Syndical du SMPBA se déroulera le 17 décembre, à Lanton.
-

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Jean GALAND et Monsieur Jean Yves ROSAZZA remercient l'ensemble des personnes pour leur écoute et leur participation active et constructive, la séance est levée à 12h15.

Le Président du Syndicat Mixte
des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean GALAND